

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04.06.2024 au Progr à Berne

Participant·es: 118 Members (y inclus 8 membres du comité), 2 soutiens, Cordelia Bähr, Martin, Looser, Raphaël Mahaim, Benjamin Weiss (cinéaste), Photographe de Keystone, Georg Klingler (Greenpeace Suisse), Momo Suter et Regula Barben (secrétariat), Adenike Oladosu (Militante pour le climat et écoféministe du Nigeria)

Excusé·es: Pia Hollenstein (comité), Daniela Knöpfel (vérificatrice)

PV : Momo Suter et Regula Barben

Diffusion : Membres de l'association Aînées pour la protection du climat Suisse (effectif au mois de juin 2024: 2965), juristes de l'association, toute personne intéressée

Accueil

Les coprésidentes Anne Mahrer et Rosmarie Wydler-Wälti ouvrent l'assemblée et souhaitent la bienvenue aux personnes présentes. Elles signalent que deux photographes sont présents dans la salle et qu'ils prendront des photos.

Stefanie Brander souhaite la bienvenue à Adenike Oladosu, qui étudie en ce moment à Francfort et qui est très heureuse d'être parmi nous aujourd'hui. Elle est l'initiatrice du projet "[I lead climate action](#)", qui lutte notamment pour la préservation du lac Tchad. Stefanie invite à échanger avec Adenike pendant la pause.

1ère partie : Retour sur le verdict de la CEDH

Anne Mahrer, Rosmarie Wydler-Wälti, Norma Bargetzi et Georg Klingler reviennent sur le verdict et partagent leurs expériences personnelles.

Norma évoque les nombreuses sollicitations médiatiques et les invitations pour des événements, au niveau national et international, qu'elle reçoit depuis l'annonce du verdict.

Anne remercie les quelque 3000 membres et 1800 soutiens qui soutiennent l'association depuis bientôt 9 ans. Notre détermination reste intacte, même face aux parlementaires!

Rosmarie raconte que parmi les nombreuses invitations qu'elle reçoit depuis le 9 avril, elle doit choisir celles qui sont vraiment intéressantes. Celles qui apportent quelque chose à l'association et au monde et en évitant les projets qui pourraient être du greenwashing...

Georg Klingler montre la vidéo qui a été réalisée après le jugement. [Elle se trouve ici sur Youtube.](#)

Oda U. Müller informe sur le Prix Somazzi : la Fondation Somazzi décerne ce prix à des personnes et à des organisations qui œuvrent pour la formation et l'éducation, la paix et la liberté, les droits humains et la dignité humaine, ainsi que pour l'égalité des genres, à l'image du combat mené par Ida Somazzi.

Nous avons été honorées "pour notre action intelligente et clairvoyante pour nous et les générations futures" et avons reçu 10 000 CHF. C'est une grande reconnaissance pour le travail que nous avons accompli jusqu'à présent.

Cordelia Bähr, Martin Looser et Raphaël Mahaim présentent leur analyses du verdict
([Lien vers leurs présentations](#))

Questions et réponses

Question: Qu'est-ce qui est prévu maintenant ? Des activités dans la rue ?

Georg Klingler: Deux phases sont envisagées. La pétition urgente de Greenpeace et la pétition des Verts, permettent de réagir rapidement. À moyen terme, nous réfléchissons à l'avenir de l'association. Une coalition est possible, notamment à l'occasion des 50 ans de la CEDH, qui seront célébrés en octobre.

Martin Looser: Ce que vous pouvez faire aujourd'hui, c'est partager les pétitions.

Question: Notre image négative dans l'opinion publique. Que pouvons-nous faire contre cela ?

Cordelia Bähr : L'arrêt de la CEDH n'est pas seulement valable pour la Suisse, mais aussi pour les autres États européens "raisonnables". Elle ne va pas rester lettre morte, mais joue déjà un rôle de précédent juridique. Le verdict aura une grande influence quoi qu'il arrive en Suisse.

Raphaël Mahaim : La Cour internationale de justice est en train de rédiger un avis consultatif sur le changement climatique et tiendra compte de l'arrêt de la CEDH. Ce dont nous devons être conscients, c'est qu'en ce moment, il ne s'agit plus d'une discussion scientifique et rationnelle, mais d'une lutte politique visant à tout tenter pour freiner l'application de l'arrêt.

Question : Qu'est-ce que je dis à mes voisines ? Nous devrions former un groupe pour expliquer cela simplement. L'intervention de Jositsch pourrait-elle avoir eu lieu en raison de l'éventuelle élection de Berset au Conseil de l'Europe ?

Georg Klingler : Le film [Trop Chaud](#) doit justement être réalisé pour fournir de telles explications au grand public.

Remarque: Nous devons devenir actifs. Nous pouvons initier ou soutenir des mouvements climatiques dans les cantons et, si nécessaire, descendre dans la rue.

Deuxième partie : Assemblée générale ordinaire

Anne Mahrer et Rosmarie Wydler-Wälti dirigent l'AG à travers les points ordinaires de **l'ordre du jour** :

2. **Élection des scrutatrices** : Silvia Althaus et Rosmarie Meier
3. **L'ordre du jour** est approuvé à l'unanimité.
4. **Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2023 est adopté** avec 3 abstentions et des remerciements sont exprimés.
5. **Le rapport annuel 2023** se trouve sur [le site Internet](#). Il n'est pas abordé en détail en raison des nombreuses activités en cours. Rosmarie mentionne quelques points importants:

- Jutta et Rosmarie se sont rendues à Athènes en janvier et ont rencontré des responsables politiques, des scientifiques et de nombreux médias.
- Retour sur l'audition publique du 29 mars 2023. Cette journée a constitué un tournant pour notre organisation en raison de l'énorme visibilité médiatique générée par l'audition. Nous avons enfin été pris au sérieux et avons reçu de nombreuses sollicitations.
- Rita, membre du comité, a organisé une randonnée qui a été filmée par la chaîne Arte.
- Soutien aux 6 jeunes du Portugal lors de leur audition devant la CEDH en septembre

Les activités à venir sont à chaque fois mentionnées sur <https://ainees-climat.ch/activites/>

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6. **Les comptes annuels 2023** sont présentés par Rita Schirmer. Le bénéfice s'élève à CHF 7'716. Elle remercie les donateurs pour les nombreux dons.

Le rapport de révision est présenté par Oda U. Müller. Il confirme la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée de prendre connaissance des comptes annuels et d'en donner décharge au comité directeur. L'assemblée donne décharge au comité directeur.

7. **Le budget 2024** est présenté aux personnes présentes pour information.
8. **Élections du comité directeur**
L'assemblée approuve l'élection du comité directeur ainsi que d'Anne Mahrer et Rosmarie Wydler-Wälti à la coprésidence in corpore et procède à l'élection par acclamation.
9. **L'élection de la vérificatrice** Daniela Knöpfel est approuvée à l'unanimité et son travail est remercié.
10. **Proposition de l'AG 2023:** traduire le logo et les statuts en romanche. Le comité directeur est d'accord si un membre de l'association s'en occupe. Personne ne se manifeste spontanément - la proposition est donc rejetée pour le moment.

11. Demandes des membres

A) Demandes du groupe Bâle

Rita Schiavi lit la motion. L'AG des KlimaSeniorinnen du 4 juin constate que les membres de Bâle-Ville ont le droit de créer une section, conformément au point 6 des statuts. L'AG demande au Comité directeur d'examiner les statuts présentés et de les approuver dans un délai raisonnable (2 mois). En outre, le Comité directeur est invité à communiquer aux membres habitant à Bâle-Ville la date de création de la section, respectivement à transmettre les adresses aux fondatrices de la section.

Si nécessaire, l'AG ou le comité directeur détermine la procédure permettant de créer rapidement une section.

Proposition d'amendement du point 6 al. 2 des statuts comme suit : "*Le comité directeur doit examiner et approuver les statuts dans un délai de deux mois à compter de leur présentation*".

Le groupe voulait créer une section il y a deux mois. Ils ont été freinés par le comité directeur et sont donc actuellement simplement un groupe régional. La création d'une section doit leur permettre de devenir actifs sur le plan politique dans la région de Bâle. C'est notamment intéressant pour peser sur le processus qui doit rendre Bâle-Ville climatiquement neutre d'ici 2037. La possibilité de devenir une section est prévue dans les statuts. Pour les fondatrices cela permet de mettre en place une structure contraignante qui leur donne plus de poids. Les relations avec les Aînées pour le climat Suisse doivent être clarifiées.

Questions/remarques :

- Comment cela doit-il être organisé ?
- Cette décision pourrait désunir les Aînées pour le climat Suisse, alors que le comité reçoit la confiance de toutes depuis des années.
- Pourquoi le besoin se fait-il sentir à Bâle de créer un groupe exclusivement composé de femmes âgées ? Pourquoi ne pas créer un groupe de grands-parents pour le climat ?
- Jusqu'à présent, l'organisation se finance uniquement avec des dons. La création de sections est uniquement possible avec l'instauration de cotisations fixes. Cette question n'est pas résolue.
 - La section s'autofinancerait. L'orientation future de la section n'est pas encore sûre, mais à Bâle il y a des demandes très concrètes, comme par exemple empêcher le tunnel sous le Rhin. L'identité des Aînées pour le climat Suisse nous donnerait du poids sur ces différents sujets.
- Il faut d'abord clarifier ce qu'il adviendra de l'association.
- Le futur de l'association n'est pas clair. Comment pouvons-nous profiter de l'élan actuel? Comment voulons-nous continuer? Qu'est-ce que nous voulons prioriser? Qu'est-ce que nous pouvons faire avancer ensemble au niveau national et qu'est-ce qui se présente dans les régions? Il est nécessaire de développer l'organisation en impliquant les membres.
- Créer des sections reviendrait à créer des divisions, chacune travaillant dans son canton. Nous sommes un groupe fort. Cela n'empêche pas les femmes de Bâle d'être actives.
- Beaucoup de choses nous attendent sur le plan de la politique fédérale. Nous devrions nous concentrer sur notre activité principale.
- Nous sommes un mouvement national qui s'engage pour une cause nationale. Il faut éviter de se perdre avec des petites cuisines cantonales. Il existe d'autres organisations dont l'action est plus pertinente au niveau cantonal.
- Les sections pourraient soutenir le comité, car il a beaucoup de choses à faire.
- Avant de prendre une décision, il faut clarifier la manière dont les choses vont évoluer. Nous devons rester flexibles en ce qui concerne les projets locaux et l'utilisation de l'identité des Aînées pour le climat Suisse.
- Nous ne devons pas avoir peur et laisser les femmes être actives. Lors de sa retraite, le comité directeur doit réfléchir à la manière dont les gens peuvent s'engager dans les régions.

Réaction du comité à la demande

Nous vous en remercions vivement! Le comité directeur estime qu'il est encore trop tôt.

- Le développement de l'association nécessite une clarification minutieuse
- Règles relatives à la communication des sections?
- Ressources pour le soutien des sections?

Contre-proposition du comité directeur : le comité directeur discute du développement de l'association lors de sa retraite d'octobre 2024 et présente les résultats à ses membres.

Vote : acceptation de la proposition du groupe de Bâle ou de la contre-proposition du comité ?

Le groupe Bâle retire sa proposition et agit en tant que groupe régional jusqu'à la retraite.

L'AG accepte la contre-proposition du Comité directeur avec 2 oppositions.

B) Proposition de Nora Möckli et Katrin Sedlmayer

Créer une subdivision "Protection le climat concrètement". L'objectif doit être de sauver nos forêts et de faire prendre conscience de leur importance. Il s'agit aussi de faire progresser la protection des arbres. Une vie agréable dépend de la forêt et des arbres. Ils rafraîchissent le climat, ils nous apportent la pluie et préservent notre eau. Ils sont un réservoir de biodiversité. Ils fixent le CO2, rafraîchissent notre air et, en d'autres termes, ils sont une base naturelle importante pour nos vies et celles de nombreux animaux et plantes. Ils renforcent nos forces spirituelles et clarifient notre esprit. Et ceux qui connaissent les "bains de forêt" connaissent la valeur des forêts intactes pour la santé. Et bien sûr, elles nous fournissent du bois et de l'énergie.

Pourquoi créer une subdivision des Aînées pour le climat Suisse? Les organisations de protection de la nature ne nous ont pas soutenues jusqu'à présent. C'est pourquoi nous adressons notre demande aux Aînées. Nous devons profiter de l'élan actuel. En tant que KS, nous sommes perçus différemment.

Réaction du comité à cette demande

Contre-proposition du comité directeur: le comité directeur discute du développement de l'association lors de sa retraite d'octobre 2024 et présente les résultats s.

Vote : acceptation de la proposition ou de la contre-proposition du comité ?

Décision : La proposition est reportée à après la retraite. La possibilité pour les membres de collaborer au développement après la retraite doit toutefois être maintenue.

C) Demande d'exonération fiscale

Réaction du comité à la demande

Les dons aux Aînées pour le climat Suisse ne sont malheureusement pas déductibles des impôts (extrait, traduction des Aînées pour le climat) :

L'office des impôts de Zurich (service juridique) écrit à ce sujet : *"L'activité politique fait sans aucun doute partie de la conception de la démocratie. Mais l'Etat doit rester neutre dans ce domaine et ne doit pas soutenir financièrement de telles activités, par exemple en renonçant aux impôts.*

Le service juridique reconnaît certes nos efforts, conformément à nos statuts (...) émissions de gaz à effet de serre (...) pour éviter un réchauffement climatique dangereux causé par l'humanité (...), la protection de l'environnement est dans l'intérêt général (...), et reconnaît très bien le caractère d'utilité publique pour la collectivité. Mais le cœur du refus est le suivant : "L'État ne doit en aucun cas privilégier des plaignants individuels (...)".

Remarque : les dons à Greenpeace peuvent être déduits des impôts.

12. Varia

- Documentaire Trop Chaud : le crowdfunding est en cours. <https://trop-chaud.ch/fr> . Les dons peuvent être effectués à l'aide de [ce bulletin de versement](#).
- Pétition des Verts au Conseil fédéral
- Notre démarche concernant les débats au Parlement
- Conférence de presse des Aînées pour le climat Suisse et Greenpeace Suisse du 29.5.
- Pétition au Parlement de Greenpeace Suisse et des Aînées pour le climat Suisse:

"Chers parlementaires, respectez le droit".

→ En 4 jours, déjà plus de 14'500 signatures.

Une photo des Aînées sera prise juste après l'AG au PROGR avec une bannière.

→ Communication aux médias avant les délibérations au Conseil des États

Dépôt de la pétition au Parlement le 11 juin au Palais fédéral.

→ Communication avec les médias avant les délibérations au Conseil national

Le comité remercie chaleureusement Regula Barben, qui quitte l'association à la fin de la semaine, ainsi que Muriel Klingler pour son grand soutien au secrétariat. Il souhaite également la bienvenue à Momo Suter, qui reprend le secrétariat.

Les coprésidentes prennent congé des personnes présentes, les remercient de leur participation, du soutien qu'elles ont apporté au comité et à l'association au cours de l'année écoulée et clôturent l'assemblée à 16h45.